

Michèle CLEMENT

## LES ŒUVRES DE POLITIEN À LYON ET LES RÉÉCRITURES SCÉVIENNES : SCÈVE, POLITIEN... ET SAUSSURE

Qui a vu la plaque tombale de Politien dans l'église du couvent San Marco à Florence l'a aperçue avec difficulté, presque entièrement dissimulée derrière l'immense, sombre et impressionnante statue de Savonarole. C'est à peu près la manière dont j'ai découvert l'œuvre de Politien, dissimulée derrière d'autres œuvres, enfouie chez Scève sous Pétrarque, Sannazar ou Gregor Reisch.

Politien chez Scève est non seulement une source inavouée (comme c'est toujours le cas avec Scève) mais une source dissimulée, au point que les meilleurs connaisseurs de l'œuvre comme V.-L. Saulnier<sup>1</sup> ou E. Giudici<sup>2</sup> ne l'ont pas vue. Et c'est par un de ces hasards de la recherche (qui n'en sont pas) que je l'ai identifiée mais le travail est encore en chantier et seules des pistes seront ici proposées, à partir de quelques relevés et d'une hypothèse.

L'imitation de Politien à Lyon n'a pas contribué au seul développement de la poésie latine mais de la poésie française. Un peu comme il fut, quelques années plus tard, un modèle, là encore discret mais peut-être moins invisible, pour certains poèmes de Ronsard ou de Du Bellay<sup>3</sup>. Pourquoi cette imitation scévienne est-elle restée tue et inconnue de la critique ? Quel rôle a joué Scève lui-même dans cette dissimulation ? Il ne s'agit pas ici d'identifier une source ou, pour le dire dans les mots du XVI<sup>e</sup> siècle, d'identifier certains textes de Politien comme matière de l'invention ou modèle de l'élocution, c'est autre chose qui se joue. On imite d'ordinaire une autorité parce qu'elle est autorité mais on peut aussi imiter pour d'autres raisons que la déférence ou la révérence : une intimité de pensée et, dans cette intimité parfois, se niche la possibilité d'une anthropologie commune.

### UN CONTEXTE LYONNAIS PROPICE

L'antiquaire lyonnais Claude Bellièvre (vers 1487-1557) raconte, sous la rubrique *Noctes romanae*<sup>4</sup>, quelques anecdotes concernant son séjour à Rome entre 1513 et 1521, et sa consultation à la Vaticane, d'un très vieux rouleau de Virgile (« *vetustissimum Maronis volumen* »), celui évoqué, dit-il, par Ange Politien dans ses *Miscellanées* au chap. 77, où il

<sup>1</sup> Voir son *Maurice Scève, (ca 1500-1560)*, Paris, Klincksieck, 2 vol., 1948 et 1949, mais aussi plusieurs articles postérieurs.

<sup>2</sup> Surtout *Maurice Scève Bucolico e 'Blasonneur'*, Napoli, Liguori Editore, 1965 et *Microcosme*, texte établi et commenté par E. Giudici, Paris, Vrin et Cassino, Editrice Garigliano, 1976.

<sup>3</sup> Voir l'introduction d'E. Sérés à son édition bilingue des *Stanze* et de la *Fabula d'Orfeo* de Politien, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. XII-XIII.

<sup>4</sup> *Souvenirs de Voyage en Italie et en Orient. Notes historiques, Pièces de vers*, éd. C. Perrat, précédés d'une notice sur C. Bellièvre par J. Tricou, Genève, Droz, 1956, p. 4 et 5. Les *Noctes romanae* sont conservées à la BnF, dans le ms lat. 13123, f° 228 pour le passage concernant Politien.

affirme que le nom exact de Virgile serait Vergile<sup>5</sup>. C'est une des plus anciennes traces lyonnaises de connaissance précise de l'œuvre de Politien, avant le début de l'aventure éditoriale des *Opera* de Politien chez Sébastien Gryphe en 1528.

En 1533, dans ses commentaires latins aux *Arrets d'amour* de Martial d'Auvergne, qu'il rebaptise alors *Aresta Amorum* et fait paraître chez Sébastien Gryphe, Benoit Lecourt, chevalier de la primatiale Saint-Jean de Lyon, cite Politien<sup>6</sup>. De nombreux éléments de ses commentaires juridiques fonctionnent d'ailleurs sur le modèle des miscellanées (manchette, explication lexicale, autorités et citations) comme la tentative de distinction entre *osculum*, *basium* et *suavium* (comm. de l'arrêt d'amour XVIII, f° 96 v°), la définition de *tessera* (comm. de l'arrêt XXI, f° 106 v°)... Il possède en outre, dans sa bibliothèque, la traduction d'Hérodien qu'a faite Politien dans l'édition bolognaise de 1493 (deuxième édition, et sans doute première autorisée<sup>7</sup>) et ce livre, chose intéressante, a aussi appartenu à Guillaume Du Choul<sup>8</sup> : Benoit Lecourt et Guillaume Du Choul ont possédé ce livre dans un recueil portant leur deux ex-libris et reliant ensemble deux titres : *Imperatorum romanorum Vite* et *Herodiani librorum octo, Angelo Politiano interprete*<sup>9</sup>. Les huit livres d'Hérodien sont ensuite publiés dans les *Opera* de Politien chez S. Gryphe à Lyon, à partir de 1528 et jusqu'en 1550.

Rabelais dans *Gargantua* en 1534 cite Politien à plusieurs reprises et de manière non anecdotique comme l'a montré C. La Charité qui a aussi identifié Rabelais comme correcteur minutieux du premier tome des *Opera* en 1533 chez Gryphe ; la découverte est essentielle<sup>10</sup>. La date de 1533 coïncide d'ailleurs avec la publication d'un premier texte, le *De Vetere ac novitia jurisprudentia oratio*, de Bérauld à Lyon chez Gryphe deux fois en 1533 (juillet et décembre) et d'une nouvelle publication, le *Dialogus*, chez Gryphe en 1534, la même année où Bérauld préface chez Gryphe le traité d'Emile Perrot, *Ad Galli formulam, et ei annexam Scaevole interpretationem Glossa*<sup>11</sup>. Si Bérauld a peut-être partie liée avec l'intérêt de Rabelais pour Politien chez Gryphe en 1533, (Bérauld a-t-il résidé à Lyon entre 1533 et 1534 ?), ce n'est pourtant sans doute pas lui, Bérauld, qui, dès 1528, lançait la première entreprise éditoriale chez Gryphe.

Les poètes néolatins du *sodalitium lugdunense* (justement présents dans l'atelier de Gryphe) sont aussi des lecteurs de Politien : certains comme Dolet depuis longtemps,

<sup>5</sup> Effectivement dans cette miscellanée intitulée *Quo argumento dicendum Vergilius non Virgilius*, Politien évoque, entre autres preuves, un *volumen* vu à la bibliothèque vaticane (éd. Gryphe, 1546, t. 1 p. 600). L'édition de référence ici sera l'édition lyonnaise de S. Gryphe de 1545 (t. II et t. III) et 1546 (t. I).

<sup>6</sup> *Aresta amorum*, Paris, Charles Langelier, 1544, f° 197 r° : dans le commentaire de l'arrêt 48, il renvoie aux *Miscellanées*, chap. 30, à propos de l'adage « *in veritatis inficiatores* ».

<sup>7</sup> Voir I. Maïer, *Ange Politien. La formation d'un poète humaniste (1469-1480)*, Genève, Droz, 1966, p. 435.

<sup>8</sup> Voir la thèse en cours d'H. Lannier sur Benoit Lecourt, qui reconstitue sa bibliothèque. Pour l'ex-libris de Guillaume Du Choul sur ce livre, voir le dossier de la Bibliothèque municipale de Lyon sur Numelyo, *Un bibliophile d'exception : Benoît Le Court (14..-1559)* [en ligne], Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, [consulté le 04/12/2013], disponible à l'adresse :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML\\_00GOO01001THM0001lecour](http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO01001THM0001lecour)

<sup>9</sup> *Imperatorum romanorum Vite. Neruae Cocceii Imperatoris Vita*, Venise, G. Rosso, B. Rizzo, 1489, [122] f. et *Herodiani librorum octo de imperio post Marcum, uel de suis temporibus, Angelo Politiano interprete*, Bologne, Francisco de Benedictis, 1493, [70] f

<sup>10</sup> C. La Charité, « Rabelais lecteur de Politien dans le *Gargantua* », p. 1-22, dans la revue en ligne *Le Verger – bouquet 1*, janvier 2012 et « Rabelais éditeur des *Epistolarum libros XII* et des *Miscellanea* de Politien », à paraître, (amicalement communiqué par l'auteur).

<sup>11</sup> Voir la liste bibliographie dressée par P. Galand dans Nicolas Bérauld, *Praelectio et Commentaire à la Silve Rusticus d'Ange Politien (1518)*, Genève, Droz, 2015, introduction, p. XXIX-XXXIII.

parce qu'il a assisté aux cours de Nicolas Bérauld en 1525<sup>12</sup>, et qu'il en connaissait certainement la lecture de *Rusticus*, ou d'autres parce qu'ils écrivent parfois « à la manière de Politien », comme c'est le cas de Gilbert Ducher qui, en 1538, offre trois de ses épigrammes « *ad Mauriciū Scævam* »<sup>13</sup>, dont la première est « *μυμεσις Politiani* », c'est-à-dire « à l'imitation de Politien »<sup>14</sup>. La chose n'est pas anodine.

Maurice Scève, en effet, réécrit Politien dans plusieurs de ses œuvres, jusqu'à la dernière, *Microcosme*.

Barthélemy Aneau, lui, cite Politien dès le *Quintil horatien* en 1550<sup>15</sup>, puis dans la *Jurisprudentia* en 1554, dans laquelle il cite, dès l'ouverture, *Lamia*<sup>16</sup> et fait allusion à la mort prématurée de Politien ; l'influence de Politien se ressent aussi, comme l'a montré Marie Madeleine Fontaine, dans son roman *Alector* paru en 1560<sup>17</sup>. Elle considère Politien à l'origine du nom de l'hippopotame d'Alector, Durat, via la miscellanée 5, qui porte sur l'adjectif latin *duratueus* (et le grec *dourateon*) utilisé pour qualifier le cheval de Troie.

Claude Bellièvre, Benoit Lecourt, Guillaume Du Choul, François Rabelais, Sébastien Gryphe, Gilbert Ducher, Etienne Dolet, Barthélemy Aneau et Maurice Scève : entre 1520 et 1562, le milieu humaniste lyonnais a un usage continu des œuvres de Politien.

L'aventure éditoriale des œuvres de Politien chez Gryphe reflète cet engouement, qui rend nécessaire la régulière republication de ses œuvres, à six reprises en 22 ans, avec quatre éditions intégrales de ses œuvres latines en 1528, 1533, 1536-1537, 1545-46 et deux éditions du seul tome I (lettres et miscellanées) en 1539 et 1550.

Antoine Du Verdier dans sa *Proposopographie ou Description des personnages insignes, enrichie de plusieurs effigies, et réduite en quatre livres*, imprimée par Antoine Gryphe (le fils de Sébastien) à Lyon en 1573 a une entrée *Ange Politian* (p. 477-478), qui marque, je crois, le point final de cette vogue lyonnaise (voire française) de Politien. Un net recul est déjà sensible en France (après les premières critiques de Budé)<sup>18</sup> avec la nouvelle traduction

<sup>12</sup> Dolet, *Carmina*, éd. et traduction par C. Langlois-Pézeret, Genève, Droz, 2009, introduction p. 53 et pièce II, 58, p. 474-475. Voir P. Galand, *Nicolas Bérauld, Praelectio et commentaire à la silve Rusticus d'Ange Politien (1518)*, introduction.

<sup>13</sup> *Gilberti Ducherii Vultonis Aquapersani Epigrammaton libri duo*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1538, p. 94, p. 98, p. 101. Voir G. Ducher, *Epigrammes*, éd. et trad. annotée par S. Laigneau-Fontaine et C. Langlois-Pézeret, Champion, 2015 : II, 50 p. 290, II, 64, p. 298 et II, 73, p. 302 ; l'épigramme II, 50 avait déjà été traduite par C. Langlois-Pézeret dans son article « Epigramme lyonnaise et lyrisme inspiré », *La Silve. Histoire d'une écriture libérée en Europe de l'Antiquité au XVII<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de P. Galand et S. Laigneau-Fontaine, Brepols, 2013, p. 518.

<sup>14</sup> Voir la traduction et l'analyse qu'en donne Arnaud Laimé dans « De l'épigramme au poème religieux : la contribution de Sébastien Gryphe au développement de la poésie latine en France », *Quid Novi ? Sébastien Gryphe*, sous la dir. de R. Mouren, Presses de l'enssib, 2008, p. 253-254.

<sup>15</sup> Dans le pamphlet dirigé contre *La Défense et Illustration* de Du Bellay, il le menace ainsi : « par quoy danger y a que quelqu'un ne t'impose le surnom, que baille Barthélemy Scale Florentin à l'Ange Politien l'appellant *Hercules Factitius* », *Quintil Horatien, Traité de Poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, 1990, p. 191. Comprendre « un Hercule de pacotille ».

<sup>16</sup> *Jurisprudentia a primo et divino sui ortu ad nobilem Biturigum Academiam deducta, auctore Barptolemaeo Anulo*, 1554, p. 1 et p. 26.

<sup>17</sup> M. M. Fontaine dans son article « La Contribution de Barthélemy Aneau à l'« illustration » du français », *Lyon et l'illustration de la langue française*, p. 501-502.

<sup>18</sup> *Un professeur-poète humaniste: Joannes Vaccaeus, La sylve parisienne (1522)*, P. Galand-Hallyn, avec la collaboration de G. A. Bergère, Genève, Droz, 2002, introduction, p. LIV.

du manuel d'Épictète que donne André Rivaudeau en 1567<sup>19</sup>, très critique à l'égard de Politien.

On peut constater une présence et une influence de Politien à Lyon entre 1520 et 1560 environ, sur les néolatins comme sur les auteurs en français, mais peut-être plus encore – et c'est une surprise – sur les auteurs en français.

### RÉÉCRITURES SCÉVIENNES

Parmi tous les Lyonnais (ou auteurs publiant à Lyon), Scève est pour l'instant celui qui réécrit le plus massivement Politien, bien plus que ne le font les auteurs néolatins. Quand commence-t-il à imiter Politien ? Il y a des emprunts avérés dans *Saulsaye* en 1547<sup>20</sup> et dans *Microcosme* en 1562<sup>21</sup>. Depuis, j'ai découvert des emprunts dans *Délie* en 1544 mais les relevés sont encore timides. Dès 1544 donc, il le connaît assez pour l'imiter, et sans doute déjà avant, comme le prouve l'épigramme de Ducher en 1538<sup>22</sup> où ce dernier fait de Scève le disciple de Pitho et d'Apollon, le poète de l'éloquence mise en nombres : « *Tam suave eloquium Pitho tibi Scaeva ministrat, / Quod numeris nectit dexter Apollo tuis* ». Politien traite de Pithô dans *les Miscellanées* (I, 90), dans la silve *Ambra*<sup>23</sup> et surtout dans la silve *Nutricia* où il fait d'Apollon et de Pitho deux divinités qu'il faut combiner pour dire une réalité : la puissance poétique nommée et allégorisée en *divina Poetica*, (cf *Nutricia*, v. 67-79<sup>24</sup>). C'est la silve *Nutricia* qu'imité ici Ducher dans son épigramme en assimilant Scève et la *divina Poetica* telle que Politien la décrit. Dès 1538 donc, Scève est rapproché de Politien par Ducher avec le double sens de l'expression *mimesis Politiani*, à savoir que Ducher écrit en imitant Politien mais aussi que Scève a la même approche de la poésie que Politien. Ce que Scève n'explique jamais, ses amis le disent haut et fort.

Peut-on à partir de là faire l'hypothèse d'un Scève à l'origine de l'édition de Politien chez Gryphe ? Je l'avais formulée en 2013 : « Scève n'est peut-être pas totalement étranger à l'entreprise lyonnaise d'édition ou de réédition des *Opera* de Politien chez Sébastien Gryphe, dont la première édition paraît entre 1528 »<sup>25</sup>, mais sans preuves. Qui chez Gryphe en 1528 est à même de lancer le programme éditorial, avant l'arrivée de Rabelais à Lyon, avant l'arrivée de Dolet à Lyon ? En 1528, Scève a vingt-sept ans, une

<sup>19</sup> *La Doctrine d'Épictète Stoïcien, comme l'homme se peut rendre vertueux, libre, heureux, et sans passion*, à Poitiers, Par Enguilbert de Marnef, 1567. Rivaudeau s'en prend expressément, dans l'épître liminaire, à la traduction défectueuse de Politien.

<sup>20</sup> « Scève et Politien ou comment réinventer l'églogue française : *Saulsaye* et la silve *Rusticus* », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 75, déc. 2012, p. 173-190.

<sup>21</sup> Scève, *Microcosme*, éd. M. Clément, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 112-114.

<sup>22</sup> Voir Gilbert Ducher, *Épigrammes*, p. 290-291 ; S. Laigneau-Fontaine et C. Langlois-Pézeret traduisent ainsi la fin de la première épigramme de Ducher à Scève : « C'est Pithô qui t'assure une éloquence si douce, Scève / Une éloquence que l'habile Apollon entrelace à tes rythmes ». Les éditrices renvoient à une épigramme grecque de Politien (p. 650-651), mais en constatant que Ducher s'en éloigne ; c'est le cas parce que Ducher imite ensuite un autre texte de Politien.

<sup>23</sup> « *Cui [...] Siren / gestiet innocuo divina poemata cantu / Flectere cui blandis insidet Suada Labellis* », *Ambra*, v. 305-307, à propos d'Homère (la Sirène elle-même voudra chanter ses poèmes divins, / lui dont la Persuasion habitera les lèvres).

<sup>24</sup> « *Donec ab aetherio genitor pertesus Olympo / socordes animos, longo marcentia somno / pectora, te nostrae, diuina Poetica, menti / aurigam dominamque dedit. Tu flectere habenis / colla reluctantum, tu lentis addere calcar, / tu formare rudes, tu prima extundere duro / abstrusam cordi scintillam, prima fouere / ausa Prometheae caelestia semina flammae / Nam simul ac pulchro moderatrix unica rerum / suffulta eloquio dulcem sapientia cantum / protulit, et refugas tantum sonus attigit aures, / concurrere ferum vulgus; numerosque modosque / uocis et arcanas mirati in carmine leges...* », *Nutricia*, v. 67-79.

<sup>25</sup> Scève, *Microcosme*, p. 113.

bonne culture humaniste, une formation universitaire peut-être en Italie (pas avérée)<sup>26</sup>, et surtout il fréquente l'atelier de Sébastien Gryphe (on en a la preuve à partir des épigrammes de Visagier, de Bourbon et de Dolet entre 1537 et 1538), atelier où son cousin Guillaume Scève, poète à ses heures<sup>27</sup>, a un rôle important. La chose n'est donc pas impossible. Mais il peut tout aussi bien être un lecteur des productions de Gryphe, ce qu'il est souvent, à la pointe de l'actualité littéraire, et ce depuis l'épisode des blasons en 1536 jusqu'à la parution de *Microcosme* en 1562.

A quels textes de Politien emprunte-t-il ? Les textes avérés sont *Panépistémon*, *Rusticus*, quelques emprunts sont faits aux *Miscellanées* (ceste de Vénus, prêtre mégabyse, Cadmus et la naissance de l'alphabet, Hypate,...)<sup>28</sup>, à la *praelectio* sur Perse, à propos du Père Libre et de l'origine de la satire, du mot *philautie*, auxquels s'ajoute une série d'emprunts incertains car Scève aurait pu les faire ailleurs que chez Politien (comme la mention de Saturne tardif « *tardissimum* » ou la définition de l'histoire, maîtresse de vie, selon Cicéron dans *Microcosme*). L'ont aussi marqué la lecture de *Lamia* et la préface de la traduction du *Charmide* dont on retrouve les idées-force dans ses œuvres. Imite-t-il les poèmes de Politien en italien ? Peut-être dans *Délie*. Les *Cose vulgare* dont la *princeps* parait à Bologne, dès août 1494 (puis à Florence en 1518...) ne sont pas imprimées à Lyon mais Scève pouvait facilement avoir accès à une édition italienne.

Dans *Saulsaye*, *Eglogue, de la vie solitaire* (1547), l'emprunt massif à plus de 70 vers de *Rusticus* combinant les deux moments d'éloge de la vie rustique (v. 17-37 et 283-334) pour écrire les presque 100 derniers vers de *Saulsaye*<sup>29</sup> permet à Scève de réinventer l'églogue grâce à la silve, et de faire de l'églogue allégorique et politique (ce qu'est *Arion* en 1536 et ce que sont les églogues de Marot), une églogue philosophique, épicurienne. Scève reprend les positions lucrétiennes de Politien mais de façon assez habile (comme Politien lui-même<sup>30</sup>) pour qu'elles ne soient pas repérables au premier coup d'œil.

Dans *Microcosme*, on peut dresser une petite synthèse de la douzaine d'emprunts certains :

- Le ceste de Vénus devenant le ceste d'Eve : *Microcosme* I, 180-182 :

Du Ceste virginal rebellant à Nature  
Son entrée celant sous un moussu verger,  
Où un tems Cupidon pourroit chaste heberger [description d'Ève].

Ces vers sont une reformulation d'une phrase de Politien dans ses *Miscellanées* où il définit le ceste de Vénus : « *Cestus ille Veneris, in quo amabilitas, in quo etiam Cupido est* »<sup>31</sup>.

- L'invention de l'alphabet : *Microcosme* II, 667-672 :

Voit soudain s'aviver les Serpentes dents  
En forts hommes armés à s'entre occire ardents.

<sup>26</sup> V.-L. Saulnier, *Maurice Scève*, Klincksieck, t.1, 1948, p. 29 et 35. Mais il faut bien avouer qu'on ne connaît rien de la vie de Scève entre 1515 et 1535 (sinon la découverte du tombeau de Laure en 1533 en Avignon).

<sup>27</sup> Guillaume Scève a écrit six épigrammes latines dans le *Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poètes Francoys, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin*, Lyon, François, Juste, 1536.

<sup>28</sup> Autant d'exemples pris dans *Microcosme* et détaillés plus bas.

<sup>29</sup> Je ne détaille pas et renvoie à mon article « Scève et Politien ou comment réinventer l'églogue française : *Saulsaye* et la silve *Rusticus* », déjà cité.

<sup>30</sup> Voir l'article de P. Galand, « *Ange Politien et l'équivoque intertextuelle (Nutricia, 34-138)* », *Poétique*, 77, 1989, p. 35-52 qui montre l'habile dissimulation de certaines thèses (lucrésiennes, prométhéennes) dans le maillage des sources.

<sup>31</sup> *Miscellaneorum centuria prima, operum, tomus primus*, Gryphe, 1546, misc. n° 11, p. 495.

Et par eux reconnoit de son Phœnicien  
Le naturel, et vray caractere ancien,  
Truchement de l'esprit, qui par muette langue  
Descouvrant ce, qu'il veut, tacitement harangue.

Scève a pu emprunter ce développement sur l'alphabet à Politien, qui consacre une importante notice de ces *Miscellanées* à Cadmus, inventeur des lettres (*Opera quorum primus bis tomus complectitur epistolarum libri XII ac Miscellaneorum centuriam primam*, éd. Gryphe, Lyon, 1546, misc. 39, p. 542-543).

- L'évocation de la sibylle « Comme la Sacerdote au sacresaint Tripode », (*Microcosme*, II, 737). On peut voir ici un souvenir de Politien qui, dans la Silve *Nutricia*, évoque « le » *Carmen Apollinei tripodes et laurusque locutae* », (v. 212).

- La naissance de la poésie chez les Hébreux : *Microcosme* II, 740-746 :

Ce grand Prophete Hebreu dessus la rouge mer  
En sa celeste ardeur apperçoit enflammer,  
Et durant que son peuple hors des flots sauvé range,  
Pour graces rendre à Dieu exametre louange  
Du Royal cytharede en peu de tems suivi.  
Qui des doigts resonans, et de bouche ravi  
Ses quinquemetres fait, et trimetres courir,  
Et en hymnes plaisans hautement discourir

Cette naissance de la poésie avec Moïse et David est certes proposée par Flavius Josèphe dans les *Antiquités Juives*, en I, 346 : « Moïse composa en hexamètres un chant à Dieu pour le célébrer » et en VI, 10 : « il [David] composa à la louange de Dieu plusieurs cantiques, plusieurs hymnes en vers de diverses mesures, car les une étaient trimètres et les autres pentamètres » mais elle est aussi rapportée par Politien dans sa silve *Nutricia* des vers 246 à 261 dont voici trois vers : « *Pars Hymnos fudere deo [ ... ] Moses [ ... ] ut rubras sicco pede transiit undas / Demerso insignem cecinit Pharaonem triumphum. / Tu quoque Puer...* » (« Une partie de ces poètes composèrent des hymnes à Dieu [...], Moïse lorsqu'il franchit à pied sec les ondes pourpres, chanta le noble triomphe emporté sur Pharaon englouti. Toi aussi, enfant (= David)... »<sup>32</sup>. Scève mêle sans doute plusieurs sources ici, dont au moins Politien et Flavius Josèphe. Le mot « hymnes » (v. 746) vient à l'origine de la *Septante* qui traduit par le grec « hymnos » un mot hébreu du ps 65, 2, là où l'hébreu en appelle plutôt au silence (c'est là l'analyse de Politien dans ses *Miscellanées*, n° 83, 1546, p. 618).

- L'origine de la satire : *Microcosme*, II, 762 : le Père Libre, alias Dionysos, est évoqué par Politien dans sa *Praelectio* sur Perse, in *Operum, tertius tomus*, Lyon, S. Gryphe, 1546, p. 141-143 avec la manchette p. 141 : *satyra origo*) quand il donne les différents noms des fêtes du Père Libre : « *festis Liberi Patris quae Dionysia illi, nostri Bacchanalia seu Liberalia nocitarunt* » et ce, justement au moment où il commence l'historique de la satire et le lien entre satires, comédie et tragédie, comme le fait Scève ; Politien y revient ensuite : « *Sunt autem Satyri Liberi patris comites* » (p. 146).

- La Poésie, maîtresse des arts, *Microcosme*, II, 785-786 : la poésie est pour Scève « Perfection des arts, et sciences parfaites » ; c'est un emprunt à *Nutricia*, c'est même la synthèse de *Nutricia* (voir aussi l'allusion qui y est faite dans *Panépistémon*).

- Le mégabyse : *Microcosme* II, 783-784 :

Par laquelle il sent jà la coustume ancienne

<sup>32</sup> Politien, *Les Silves*, trad. P. Galand, Les Belles Lettres, 1987, p. 317.

Megabyse honorer la chaste Ephésienne

Le mégabyse, explique Politien dans la miscellanée 51<sup>33</sup>, est le grand prêtre d'Artémise, la déesse chaste qu'il « honnore » chastement puisqu'il est castré lors de son entrée en fonction. Cette attention au culte d'Artémise est a rebours de la position offensive paulinienne puisque Paul vint à Ephèse pour dénoncer ce culte païen de la « grande Artémise des Ephésiens », (voir Ac, 19, 24-36).

- Les quatre formes de poèmes rares : *Microcosme*, II, 785-786 :

Dont tout Lityersé, et comme fanatique,  
De Manere en Borime astraint l'Ityphalique

C'est là l'emprunt le plus spectaculaire à Politien. Dans sa *Praelectio cui Titulus Panepistemon*, Politien conclut le petit art poétique intégré à sa micro-encyclopédie par ces quatre noms de poème : « puis il y a les genres de poèmes plus obscurs : l'ityphalique, le maneros, le borimos, le lityerses », et les quatre mots sont repris par Scève et redispesés – à la clôture de son développement sur la poésie - en deux alexandrins eux aussi bien obscurs<sup>34</sup> mais faisant un net clin d'œil à qui comprendra.

- La classification des arts : *Microcosme*, III, 711-712 :

Icy tairay passant tous les arts sedentaires,  
Aucuns necessiteux, et autres volentaires

C'est un nouvel emprunt à Politien qui évoque, dans son *Panepistemon*, à côté des arts libéraux (*artes liberales*) et des arts mécaniques (*artes machinales*), les « arts vils et artisanaux » (« *artes sordidae ac sellulariae* ») ; l'expression « arts sédentaires » est la traduction littérale de « *artes sellulariae* »<sup>35</sup>. Politien qualifie aussi les arts « sédentaires » de « nécessaires à la vie » : « *quibus tamen vita indiget* », tout comme le fait Scève ici.

C'est pour le long développement sur l'histoire de la poésie dans le livre II de *Microcosme* que Scève emprunte le plus à Politien. Il ne pouvait pas emprunter à Gregor Reisch, sa source principale dans *Microcosme*, car il n'accorde aucune place à la poésie dans la *Margarita philosophica*, mais il n'était pas évident d'aller chercher chez Politien ce qu'il aurait pu trouver vers la fin des années 1550 sous la plume de nombreux théoriciens français et qu'il va délibérément chercher ailleurs.

Quelques autres hypothèses peuvent être ajoutées, dont des emprunts insolites. L'un concerne le nom propre *Hippate* (*Microcosme*, II, 439) qui est le nom du cheval sur lequel l'Homme (avec un grand H, le descendant d'Adam et Eve) va parcourir le monde et vivre l'histoire de l'humanité dans *Microcosme*. J'avais noté dans l'édition de *Microcosme* que Scève jouait avec le terme technique musical *Hypate* (à savoir l'ultime corde de la cithare qui a un son plus grave) et s'amusait sur l'étymon grec perceptible sous *hypate* à créer *hippate* (avec un i et deux pp), un nom propre pour le cheval de l'Homme. Et je pensais le jeu venu de la *Margarita Philosophica* de G. Reisch dans les parties consacrées à la musique. Je me demande maintenant si l'emprunt n'est pas plutôt à la dernière

<sup>33</sup> *Miscellaneorum centuria prima in Operum, tomus primus*, Gryphe, 1546, misc. 51, p. 558-559.

<sup>34</sup> Voir cet extrait du *Panepistemon* de Politien (latin puis français, trad. par J.-M. Mandosio) dans *Poétiques de la Renaissance*, dir. P. Galand-Hallyn et F. Hallyn, Droz, 2001, p. 78 et 79 ou au sein du texte entier dans J.-M. Mandosio, *La classification des arts et des sciences à la Renaissance : Ange Politien, L'Omniscient (Panepistemon, 1492)*, édition, traduction et commentaire, thèse de doctorat EPHE, 1998, p. 220 et 220 bis. Pour Saulnier, qui n'a pas repéré l'emprunt, ces deux vers sont « dignes de l'écolier Limousin », *Maurice Scève*, vol. I, p. 502.

<sup>35</sup> Voir J.-M. Mandosio, *La classification*, p. 198 et 198 bis.

miscellanée imprimée, la centième (« *silentia lunae* », éd. Gryphe 1546, p. 642). D'autant qu'à cette miscellanée, Scève est susceptible d'avoir emprunté beaucoup, outre *Hypate*.

Scève emprunte peut-être aussi à cette dernière miscellanée l'expression *Saturni orbem tardissimum* que l'on retrouve dans *Microcosme* (III, 231-232) où moment où il évoque la septième planète. A ce moment précis du poème, Scève imite exactement Reisch sauf que l'adjectif *tardif* ne figure pas chez lui et Scève a pu ici combiner Politien et Reisch :

Dont le Signe tardif mornement taciturne  
Un tems par fiction se nommera Saturne

Enfin, le dernier emprunt à cette miscellanée est celui de Ficcin comparé à Orphée<sup>36</sup> pour avoir ramené des enfers la sagesse platonicienne, mais c'est dans *Délie* qu'on le retrouve et non dans *Microcosme*.

*Délie* au miroir de Politien ?

Le dizain 445 porte sur Orphée, non pas le personnage mythologique, mais sur « **Mon** Orphée » (*alias* ma poésie)<sup>37</sup> ; cela reprend l'idée de Politien<sup>38</sup> à propos de Ficcin<sup>39</sup>, bien plus que la *Fabula di Orfeo* dont je ne trouve pas d'imitation avérée dans *Délie* :

Ainsi qu'Amour en la face au plus beau  
Propice objet à nos yeux agréable,  
Haut colloqua le reluisant flambeau  
Qui nous éclaire à tout bien désirable,  
Afin qu'à tous son feu soit admirable,  
Sans à l'honneur faire aucun préjudice.  
Ainsi veut-il, par plus louable indice,  
Que mon Orphée, hautement anobli,  
Malgré la Mort tire son Eurydice  
Hors des Enfers de l'éternel obli. Dizain 445

Orphée-Scève réussit à sortir Eurydice-*Délie* des Enfers de l'oubli (comme Ficcin l'a fait pour Platon), par la grâce du travail intellectuel, poétique. Les enfers ne sont plus les enfers théologiques de l'allégorisation chrétienne, Orphée n'est plus christique : c'est le poète capable de faire œuvre de mémoire collective, de vaincre la mort sociale par l'acte poétique<sup>40</sup>. Singulière lecture a-chrétienne d'Orphée.

De la même façon, l'hypothèse prométhéenne chez Scève au d. 77 (« Au Caucasus de mon souffrir lié »), dizain qui fait du « je » un Prométhée innocemment tourmenté, pourrait venir de *Nutricia* (v.74) où la *flamme prométhéenne* est la flamme qu'apporte *divina Poetica* à l'humanité. Prométhée et Orphée sont deux figures certes très communes mais retravaillées chez Scève grâce à Politien<sup>41</sup>, pour dire le poète et sa fonction dans la

<sup>36</sup> *Miscellanées*, éd. Gryphe, 1546, t. 1, p. 645-646: Marsile Ficcin Florentin « *cujus longe felicior quam Thracensis Orphei Cythara veram (ni fallor) Euridicen, hoc est, amplissimi iudicii Platoniam sapientiam revocabit ab inferis* ».

<sup>37</sup> A la différence du dizain 316 où la figure d'Orphée apparaît plus traditionnelle, empruntée à Ovide ou Virgile, sans travail d'allégorisation, dans une simple comparaison. Voir les analyses de J. Helgeson dans *Harmonie divine et subjectivité poétique chez Maurice Scève*, Genève, Droz, 2001, chapitre II et surtout p. 53-55.

<sup>38</sup> P. 645-646 de la 100<sup>e</sup> miscellanée, première centurie, éd. Gryphe, 1546. Pour cet usage d'Orphée, voir aussi la préface de la première silve, *Manto*, et l'*elegia In Bartolomeum Fontium*.

<sup>39</sup> Voir C. Munro Pyle, « Le thème d'Orphée dans les œuvres latines d'Ange Politien », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, année 1980, vol. 39, n° 4, p. 408-419.

<sup>40</sup> Voir les analyses d'E. Séris, dans *Les étoiles de Némésis. La rhétorique de la mémoire dans la poésie d'Ange Politien, 1454-1494*, Genève, Droz, 2002, entre autres p. 338-339.

<sup>41</sup> Voir l'article de P. Galand, « Ange Politien et l'équivoque intertextuelle (*Nutricia*, 34-138) », cité plus haut.

société, fonction civilisatrice et fonction d'émancipation, dans un rapport à l'immanence plus qu'à la transcendance.

Scève emprunte aussi à *Rusticus*, un étrange discours épicurien, inattendu dans un *canzoniere* et la source pétrarquienne va dissimuler, dans ce dizain 414, la source politienne :

<p><i>Délie</i>, dizain 414                  Plaisant repos du sejour solitaire                  De Cures vuyde, et de soucy delivre,                  Où l'air paisible est feal secrétaire                  Des haultz pensers, que sa douceur me livre                  Pour mieulx jouir de ce bienheureux vivre,                  Dont les Dieux seulz ont la fruicion.                  Ce Lieu sans paour, et sans sedition                  S'escarte à soy, et son bien inventif.                  Aussi j'y vis loing de l'Ambition,                  Et du sot peuple au vil gain intentif.</p>	<p>Emprunts à <i>Rusticus</i> et au <i>Canzoniere</i>  <i>O quanta beatum / quam tenet hunc tranquilla quies</i>                  (283-284)  <i>Exemptus inani / Ambitione vacansque metu, spe liber</i>                  (286-287)  <i>Felix ille animi : divisque simillimus ipsis</i> (17)  <i>Non mentem pavet ipse suam nec conscius omnis /</i>  <i>Exborret strepitus</i> (31-32)                  [reprise de « <i>Ambitione vacansque</i> »]  <u>la turba al vil guadagno intesa</u> (Pétrarque, s. 7, v. 10).</p>
--	---

Le dizain 414 est un collage de sept vers de *Rusticus* (v. 17 ; 31-32, 283-284 et 286-287) et d'un vers de Pétrarque [sous le vers de Pétrarque s'entend même en écho un autre fragment de Politien « *non opportunus iniqui / iudicio vulgi* » (v. 33-34)]. Ce dizain est publié dans *Délie* en 1544 donc si Scève a travaillé avec une édition lyonnaise de Gryphe, il n'a pas eu recours à la dernière réédition complète de 1545-1546 mais à une édition antérieure (1528, 1533 ou 1536/1537). Ces vers sont repris dans *Saulsaye*, (v. 659, et v. 717-720) car ce dizain 414 est la matrice de *Saulsaye* pour laquelle Scève puise dans les mêmes passages de *Rusticus*, les plus épicuriens. Le d. 414 a été beaucoup commenté, par Cynthia Skenazi qui y lit une satire de ceux qui ignorent la troisième vertu théologale, la charité<sup>42</sup>. Cette lecture est très éloignée du texte. Pour Dorothy Gabe Coleman, c'est un dizain anti-amoureux qui durcit le ton pétrarquien en affichant une « *spiritual certainty and tranquillity* »<sup>43</sup>. On est plus près du texte, mais à ignorer la source politienne, on ne perçoit pas la portée du texte et son étrange discordance dans un *canzoniere*. Le plus souvent, le d. 414 est lu comme un dizain pétrarquien (plus ou moins fidèle à l'esprit de sa source) du fait du dixième et dernier vers, qui est une reprise ostensible d'un vers de Pétrarque : « *Dice la turba al vil guadagno intesa* », (*Canzoniere*, sonnet 7, v. 10). Mais, comme souvent chez Scève, une source en dissimule une autre : le sonnet de Pétrarque est une apologie en creux de la pauvreté poétique et philosophique qui ne contient rien d'épicurien alors que le dizain de Scève reprend à Politien les données épicuriennes : ataraxie, jouissance, similitude avec les dieux pour modifier complètement le sens du vers pétrarquien. On a déjà étudié la façon dont Scève se démarque de Pétrarque<sup>44</sup>, il y faut ajouter une manœuvre concertée d'aveuglement par une source évidente : voyez Pétrarque et tant mieux qui reconnaîtra Politien.

Des emprunts à la poésie de Politien en langue toscane, en l'occurrence aux *Stanze* sont perceptibles :

Scève, *Délie*, d. 6, v. 1-8

Politien, *Stances* I, 8  
 (*Stanze*, éd. bilingue E. Sérís, Les Belles

<sup>42</sup> C. Skenazi, *Maurice Scève et la pensée chrétienne*, Genève, Droz, 1992, p. 134-135.

<sup>43</sup> D. Gabe Coleman, *Maurice Scève Poet of Love*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, p. 191.

<sup>44</sup> T. Cave, « Scève's *Délie* : Correcting Petrarch's Errors », *Pre-Pléiade Poetry*, éd. J. C. Nash, Lexington, French Forum, 1985, p. 112-124.

Libre vivois en l'Avril de mon aage,  
De cure exempt soubz celle adolescence,  
Ou l'œil encore non expert de dommage,  
Se veit surpris de la douce presence  
Qui par sa haulte et divine excellence  
M'estonna l'Ame, et le sens tellement,  
Que de ses yeux l'archier tout bellement  
Ma liberté luy a toute asservie

Lettres, p. 4)

*Nel vago tempo di sua verde etate,  
Spargendo ancor pel volto il primo fiore,  
Ne avendo il bel Julio ancor provate  
Le dolce acerbe cure che dà Amore  
viveasi lieto in pace e'n libertate*

Le dizain d'éloge de Marguerite de Navarre, dz 255 de *Délie*, emprunte-t-il à Politien ou à Botticelli ?

Scève, *Délie*, d. 255

De la clere unde yssant hors Cytharée,  
Parmy Amours d'aymer non resoulue,  
En volupté non encore esgarée,  
Mais de pensée, et de faict impolue,  
Lors que Prognés le beau Printemps salue,  
Et la mer calme aux ventz plus ne s'irrite,  
Entre plusieurs veit une marguerite  
Dans sa Coquille, et la prenant j'eslys  
Ceste, dit elle, en pris, lustre et merite,  
Pour decorer (un temps viendra) le Lys.

Politien

*Stanze* I, 100-102 et I, 94

*Vera la schiuma e vero il mar diresti  
E vero il nicchio e ver soffiare di venti  
[...]  
Giurar potresti che dell'onde uscissi  
La dea  
[...]  
Questa una perla alli orecchi accomanda  
[...]  
Sempre sovr'essa Filomela canta*

Ce dizain est-il l'ekphrasis du *Printemps* et de la *Naissance de Vénus*, deux tableaux de Botticelli ou la contamination de deux moments des *stanze* de Politien qui les ont inspirés, les *stanze* I, 99-102 (naissance de Vénus) et I, 72-94 (le printemps au royaume d'Amour)<sup>45</sup> ? Il y a quelque chose de surprenant ici à appliquer le sensualisme lucrétien au sujet de Vénus à l'austère Marguerite (avec jeu de mots sur marguerite/perle), mais c'est bien une dette politienne qui perce ici.

Un dernier exemple, incertain, peut être allégué, d'influence de Politien sur un texte lyonnais (peut-être scévien), le *Paradoxe contre les lettres*. Le mot *Philautie* est glosé à l'ouverture de la *Praelectio in Persium* (éd. Gryphe, 1546, t. 3, p. 139), en même temps que l'allusion à la fable d'Esopé sur l'homme aux deux besaces<sup>46</sup> pour illustrer la notion. C'est ce mot *Philautie* qui fait son apparition en français quasi simultanément dans le *Tiers Livre* de Rabelais (début 1546) et dans l'anonyme *Paradoxe contre les lettres* (1545), texte que j'ai proposé d'attribuer à Scève<sup>47</sup>. Dans le chapitre 29 du *Tiers Livre*, comme dans le prologue du *Quart Livre* et dans la *Briefve Declaration* qui lui est associée<sup>48</sup>, Rabelais

<sup>45</sup> Politien, *Stances/ Stanze et Fable d'Orphée/Fabula di Orfeo*, éd. E. Sérès, p. 34-35 et 25-33.

<sup>46</sup> Fable déjà présente au début de *Lamia*, éd. Gryphe, 1546, t. 3, p. 10.

<sup>47</sup> Voir M. Clément, « La Rhétorique paradoxale à Lyon. Maurice Scève et l'anonyme *Paradoxe contre les lettres* (1545) », *Lyon et l'illustration de la langue française*, dir. G. Defaux, Lyon, ENS éditions, 2003, p. 451-461 et « Maurice Scève et le *Paradoxe contre les lettres* » [édition critique commentée du *Paradoxe contre les lettres*, (anonyme), Lyon, 1545], *B.H.R.*, tome LXV, 2003, n° 1, p. 97-124.

<sup>48</sup> Respectivement p. 444, 528 et 705 de l'éd. Huchon des *O. C.* de Rabelais, Paris, Gallimard [La Pléiade], 1994. Rabelais emploie déjà *philautia* en latin en 1532 dans l'épître dédicace des lettres de Manardi, *ibidem*, p. 980. Il aurait déjà lu Politien dans l'été 1532 avant/pendant sa préparation de l'édition du premier volume de 1533 chez Gryphe.

recourt au néologisme *philautie* et l'explique comme « amour de soi »<sup>49</sup>. Politien, dans sa *Praelectio*, glose exactement, en suivant Horace, philautie par « *caecus amor sui* ». Pour moi, l'auteur du *Paradoxe contre les lettres* et Rabelais ont puisé tous les deux dans la *Praelectio* de Politien<sup>50</sup>, sans doute plus que chez Erasme comme le disent les éditeurs de Rabelais<sup>51</sup>. La notion de *philautie* est trop souvent reçue en France comme dérivée d'Erasme : Jean Mesnard dans son article de synthèse, « Sur le terme et la notion de *philautie* »<sup>52</sup>, affirme qu'Erasme est « le premier » parmi les humanistes, à utiliser de manière critique le terme de *philautia* (dans les *Adages* et dans *l'Eloge de la folie*), il oublie au moins Politien, source possible de Rabelais<sup>53</sup> et de l'auteur du *Paradoxe contre les lettres*.

#### SOUS LES EMPRUNTS A POLITIEN, L'ART POÉTIQUE DE SCEVE, ET UNE ANTHROPOLOGIE.

Pourquoi Scève réécrit-il Politien et fait-il de Politien un modèle souterrain ? Qu'est-ce que nous apprend cette identification d'une source au-delà du constat des emprunts ponctuels ? En l'absence de tout texte théorique de Scève (aucune préface, aucune épître, aucun traité, aucun art poétique, aucune lettre), l'allégeance à Politien révèle certaines de ses positions théoriques, d'abord poétiques puis philosophiques.

Trois pratiques d'écriture sont empruntées à Politien, celles relevées par Jean Lecointe analysant la poétique de Politien dans le cercle de Montaigne<sup>54</sup> : *varietas*, *compositio* et *contaminatio*. Cela donne chez Scève la docte variété, l'éclectisme de l'invention, l'élitisme et le goût pour l'obscur. La communauté d'écriture avec Politien est complète sur ces points même si Scève le fait en langue vulgaire.

Trois idées essentielles sont reprises par Scève à Politien, l'une à *Panepistemon*, l'autre à *Nutricia*, la dernière à *Lamia* :

- le choix de l'encyclopédie minuscule ou le défi de la condensation poussée à l'extrême (de l'hermétisme) et - en même temps - du savoir qu'il faut rendre portatif parce que c'est un viatique : c'est *Microcosme*.

- la prééminence de la poésie sur tous les arts et toutes les sciences (*Microcosme*, II, 781) dans la classification des arts et des sciences<sup>55</sup> ; il y a chez Politien comme chez Scève un refus net de faire de la poésie une partie de la grammaire, en désaccord avec la source principale de *Microcosme*, la *Margarita Philosophica* de Gregor Reisch. Et une

<sup>49</sup> Voir aussi, mais en latin, l'épître-dédicace des *Lettres médicales* de Manardi, où Rabelais évoque « cette honteuse philautie [*infami illa philautia*] tant blâmée par les philosophes », O. C., p. 980 ; voir l'article à paraître de G. Milhe-Poutingon : « Violence philautique et incongruité chez Rabelais », dans les actes du colloque sur *La « Philautie » humaniste, héritages et postérité*, dir. A.-P. Pouey-Mounou et Ch.-O. Stiker-Métral, Paris 4-Lille 3, 5 fév. 2016.

<sup>50</sup> Rabelais recourt à la fable d'Esopé dans le *Tiers Livre*, à la fin du chap. 15 (éd. Huchon, p. 399), or cette fable est à la fois alléguée par Politien et par Erasme en même temps que la notion comme *exemplum* de philautie. L'adage d'Erasme *Non videmus mantica quod in tergo* est placé dans l'*index juxta locos* des *Adages* avec le lieu *Philautia* (voir éd. Céard du *Tiers Livre*, Genève, Droz, 1995, p. 121). Je fais aussi l'hypothèse que le rappel de la mort d'Orphée à la fin de l'épisode des paroles gelées dans le *Quart Livre*, (chap. 55, p. 669 de l'éd. Huchon, qui ne renvoie qu'aux *Géorgiques*, IV, v. 523-524 et aux *Métamorphoses*, XI, v. 50-51), est un emprunt à Politien (*Nutricia*, v. 298-308) ; l'épisode y est aussi développé (10 vers / 10 lignes) et les mots-clés sont les mêmes (adj. « lugubre », « femmes threisses », « Hebrus », « Lesbos »...).

<sup>51</sup> Voir O. C., éd. Huchon, p. 1352.

<sup>52</sup> *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Droz, 1984 p. 197-213.

<sup>53</sup> C'est aussi l'hypothèse que fait C. la Charité dans son texte à paraître cité plus haut, « Rabelais éditeur des *Epistolarum libros XII* et des *Miscellanea* de Politien ».

<sup>54</sup> Voir J. Lecointe, « Nicolas Petit, Bouchet, Rabelais. La poétique de Politien du 'cercle de Montaigne' au 'cercle de Fontaine-le-Comte' », *Jean Bouchet Traverseur des voies périlleuses (1476-1557)*, éd. J. Britnell, Paris, Champion, 2003.

<sup>55</sup> Voir J.-M. Mandosio, *La Classification des arts et des sciences à la Renaissance*.

volonté de faire de *Divina Poetica* (fable narrée dans *Nutricia*, v. 67-115) la maîtresse de l'humanité.

- emprunté à *Lamia* enfin, l'éloge de la philosophie : la vie humaine noble est pratique de la philosophie. C'est le point d'aboutissement de *Microcosme*, poème philosophique (et non poème *scientifique*) et cette philosophie ne s'assimile pas tout à fait à la *sancta philosophia* de Ficin<sup>56</sup>, donc à la vie religieuse, dont le but serait la *vita beata*, la possibilité de voir Dieu face à face. Pour Scève, au terme du cheminement de l'homme dont tout *Microcosme* est le récit, voici ce qu'il advient de l'homme :

Seul sur tous animaux capable de raison,  
Qui le conduira seule, et le redressera  
Parvenu philosophe : (*Microcosme*, III, 956-958)

La philosophie est le seul moyen de parvenir. Sous la revendication par la pratique d'un certain art poétique, percent un rationalisme et un épicurisme difficiles à avouer, repérables dans *Saulsaye* et dans *Microcosme*, poème qui est fortement encadré (recadré, rendu orthodoxe) par une histoire-cadre biblique.

Il y a un jeu entre les modèles visibles et les modèles invisibles chez Scève : Sannazar surexposé dans *Saulsaye* avec son mythe des *Salices* pour dissimuler Politien, Reisch surexposé dans *Microcosme* pour dissimuler Politien. Les thèses parfois a-chrétiennes de Scève (déjà présentes chez Politien et que Perrine Galand a mis au jour sous le nom d'«équivoque intertextuelle») sont ainsi enroulées, repliées dans des discours plus orthodoxes. Sans supposer que Scève est matérialiste, on peut noter qu'il plaide à la fois pour un sensualisme chrétien et pour une valeur absolue de la philosophie rationnelle, ce qui peut être assez dangereux entre 1540 et 1560.

Pour finir, Politien et Scève partagent le même goût poussé pour les jeux onomastiques, les jeux anagrammatiques et les codages textuels. Parmi les choses vérifiables et attendues, Dante est qualifié d'*aliger* (porteur d'ailes) chez Politien dans *Nutricia*, (v. 720) et l'on retrouve cela dans certains jeux scéviens, par exemple en latin dans l'épigramme qu'il offre « *Ad Ducherium* »<sup>57</sup> avec les jeux *Gellia/gelu* et *Delia/delitia*. Mais il y a aussi l'invérifiable ou l'invérifié, le simplement soupçonnable. C'est là que l'hypothèse de Saussure sur Politien et ses hypogrammes, l'hypothèse d'un codage secret peut être alléguée. Ferdinand de Saussure a mené entre 1906 et 1909 une activité parallèle à ses recherches linguistiques, débouchant sur ce que l'on appelle, depuis Starobinski, « les anagrammes de Saussure »<sup>58</sup>, enquête dans la poésie védique, latine et néolatine qui l'a mené à l'hypothèse d'une contrainte phonétique secrète dans les poèmes, qui se surajouterait à la métrique traditionnelle et porterait redoublement du mot-thème du texte (au niveau des phonèmes disposés dans le texte pour composer un ou plusieurs mots). La réduplication est consciente, tel est le pari de Saussure. Cette recherche au long cours représente 140 cahiers d'inégale longueur, réunis dans dix manuscrits (déposés à la Bibliothèque de Genève et très partiellement mis en ligne aujourd'hui). A Politien, Saussure a consacré onze cahiers. Et surtout, dans une lettre du 28 août 1908 à un de ses élèves, après plus de deux ans d'enquête, il fait de Politien la

<sup>56</sup> Voir la lettre de Ficin à Bernardo Bembo intitulé *Laus Philosophia*, *Correspondance (1457-1475)*, éd. et trad. J. Reynaud et S. Galland, Paris, Vrin, 2014, t. I, p. 247-253 : la *sancta philosophia* (p. 251) est ce qui permet à l'homme son devenir-Dieu.

<sup>57</sup> Ducher, *Epigrammes*, p. 390-391.

<sup>58</sup> Dès 1964, Starobinski fait paraître au Mercure de France un article qui s'intitule « Les anagrammes de Ferdinand de Saussure » repris ensuite avec d'autres articles dans l'ouvrage, *Les mots sous les mots, les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Gallimard, 1971 (p. 138-145 pour ce qui concerne Politien).

Pierre de Touche de sa théorie : « si l'hypogramme n'existe pas chez Ange Politien, j'entends comme une chose que l'on reconnaît voulue par ledit Ange, je déclare abandonner l'hypogramme alors partout, sans rémission aucune, et pour toutes les époques de la latinité »<sup>59</sup>. Starobinski définit l'hypogramme comme « le mot codé sous les mots » par présence insistante, mais pas toujours dans l'ordre, des lettres (phonèmes voire syllabes du mot-thème), l'hypogramme « contient à l'état de germe la possibilité du poème. Celui-ci n'est que la chance développée d'un vocable simple »<sup>60</sup>. En général, l'hypogramme ne révèle rien de neuf, mais redouble le sens du poème en insistant sur un mot ou un nom déjà présents dans le texte, et parfois (très rarement), et c'est le cas chez Politien, il peut avoir un contenu cryptographique. Par exemple avec le nom de Leonora Butti, la femme pour laquelle a été assassiné Filippo Lippi, dans le poème *In Philippum fratrem, pictorem* dont le nom serait crypté dans le poème<sup>61</sup>. Personne ne sait si Saussure avait raison, lui-même a beaucoup douté<sup>62</sup>, mais il a constaté quelque chose d'existant dans les poèmes qu'il a étudiés. La même insistance existe dans les vers de Scève, qui poussent tout lecteur à la pratique effrénée de l'anagramme (au sens classique ou au sens saussurien). Nouvelle affinité révélée, jusqu'au phonème, dans l'entêtante intuition de quelque chose « sous les mots ».

Il faudrait bien mieux connaître Politien pour traquer tout ce que Scève a pu en faire. Des pistes sont encore à défricher (ainsi l'ode *In puellam suam* me semble avoir inspiré Scève pour ses blasons, voire pour *Délie*). Il l'a beaucoup lu, puise beaucoup chez lui : cela va des notices philologiques érudites des miscellanées, de quelques emprunts décalés et humoristiques jusqu'à la pratique de la silve, la défense de la poésie et de la philosophie comme aboutissement du cheminement intellectuel, jusqu'à l'idée voilée d'un épicurisme bienfaisant pour l'homme. L'anthropologie étonnamment confiante dans les capacités humaines de *Microcosme* s'éclaire à la lecture de *Nutricia* et de *Lamia*. Approfondir le lien entre Scève et Politien pourra peut-être éclairer à neuf certaines des énigmes textuelles de Scève, permettre de mieux comprendre son lien à Dante, et surtout de rendre raison de ce surprenant épicurisme cohabitant avec des dispositifs néoplatoniciens ou bibliques dans son œuvre.

<sup>59</sup> La lettre est citée dans son intégralité par Starobinski, *ibidem*, p. 138-139.

<sup>60</sup> *Ibidem*, p. 152.

<sup>61</sup> *Ibidem*, p. 140-145.

<sup>62</sup> *Ibidem*, p. 132 : « Quand un 1<sup>er</sup> anagramme apparaît, il semble que ce soit la lumière. Puis quand on voit qu'on peut en ajouter un 2<sup>e</sup>, un 3<sup>e</sup>, un 4<sup>e</sup>, c'est alors que, bien loin qu'on se sente soulagé de tous les doutes, on commence à n'avoir même plus de confiance dans le premier : parce qu'on arrive à se demander si on ne pourrait pas trouver en définitive tous les mots possibles dans chaque texte ».

BIBLIOGRAPHIE

- CLEMENT, M., « Scève et Politien ou comment réinventer l'églogue française : *Saulsaye* et la silve *Rusticus* », in *RHR* n° 75, déc. 2012, p. 173-190.
- GALAND, P., « Ange Politien et l'équivoque intertextuelle (*Nutricia*, 34-138) », *Poétique*, 77, 1989, p. 35-52.
- GALAND, P. et LAIGNEAU-FONTAINE, S., (sous la dir. de) *La Silve. Histoire d'une écriture libérée en Europe de l'Antiquité au XVII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols [*Latinitates* 5], 2013.
- GALAND, P. éd., Nicolas Bérauld, *Praelectio et Commentaire à la Silve Rusticus d'Ange Politien (1518)*, Genève, Droz, 2015.
- HELGESON, J., *Harmonie divine et subjectivité poétique chez Maurice Scève*, Genève, Droz, 2001.
- LA CHARITE, C., « Rabelais lecteur de Politien dans le *Gargantua* », revue en ligne *Le Verger – bouquet* 1, janvier 2012, p. 1-22.
- LECOINTE, J., « Nicolas Petit, Bouchet, Rabelais. La poétique de Politien du 'cercle de Montaigne' au 'cercle de Fontaine-le-Comte' », *Jean Bouchet Traverseur des voies périlleuses (1476-1557)*, éd. J. Britnell, Paris, Champion, 2003.
- MANDOSIO, J.-M., *La classification des arts et des sciences à la Renaissance : Ange Politien, L'Omniscient (Panepistemon, 1492)*, édition, traduction et commentaire, thèse de doctorat EPHE, 1998.
- SAULNIER, V.-L., *Maurice Scève, (ca 1500-1560)*, Paris, Klincksieck, 2 vol., 1948 et 1949.
- SERIS, E., *Les étoiles de Némésis. La rhétorique de la mémoire dans la poésie d'Ange Politien, 1454-1494*, Genève, Droz, 2002.
- STAROBINSKI, J., *Les Mots sous les mots, les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, 1971.